

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 MAI 2018

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 22 mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 mai 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14, Présents : 11, Votants : 13.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Patrice COUËDON, Patrick BOURDEAUX, Jean-François LEROY, André BRAUD, Adrien FARÉ, Robert RANA, Robert RIVOIRE, Sandrine HAGNIER et Susanna DEGHAÏE

Absents excusés : Mme Odile BRAUD pouvoir à Mr BRAUD
Mme Emmanuelle DUCRET

Absents : Mr Jérôme CRIBIER

Secrétaire de séance : Mme Sandrine HAGNIER

1) Compte rendu du 10 avril 2018

Approbation à l'unanimité.

2) Demande de subvention DETR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de pouvoir réaliser le projet de « **Terrain multisports** », pour un montant de 80 162,00 euros HT soit 96 194,40 euros toute taxe comprise (TTC), il faut présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2018 ;

La mairie s'engage à financer l'opération de la façon suivante :

DETR 30% soit 24 048,60 €
CNDS 20% soit 16 032,40 €
REGION 15% soit 12 024,30 €

Il reste à la charge de la commune soit 44089.10€.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

3) Rapport de la CLECT

Monsieur le Maire indique que le rapport de la CLECT a été envoyé par mail à tout le conseil municipal.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions sur le rapport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport de la CLECT de la Communauté de Commune Cœur d'Yvelines.

4) Recensement des chemins de randonnées pédestres et équestres

Monsieur le Maire indique que le Département souhaite mettre à jour les itinéraires de promenade et de randonnées pédestres sur la commune, à savoir :

GR 11

- CR n°24 de Boulaincourt à Maizelan

- CR n°31 dit de l'Aqueduc

PR48

- CR n°1 de Villiers le Mahieu au Petit Mont
- CR n°6 de Villiers le Mahieu à Thoiry
- CR n°7 de Flexanville à Thoiry
- CR n°9 de Villiers le Mahieu à Goupillières
- CR n°12 de Villiers à St Martin
- SR n°28 dite du Gros Murger
- CR n°13 du Parc de Thoiry
- CR n°17 de Garancières à Thoiry
- CR n°15 de Neauphle à Flexanville
- CR n°20 dit de la Mare à Vatin
- CR n°21 dit Chemin vert

PR 26

- CR n°19 de Montfort à Flexanville

Pour information, l'itinéraire de randonnée emprunte également les voies suivantes :

GR 11

VC n°2 de Garancières à Villiers-le-mahieu
Aqueduc de l'Avre

PR48

VC n°4 de Villiers le Mahieu à Goupillières
VC n°6 de Villiers à Autouillet

Rue des Longs Champs

Monsieur le Maire demande de passer au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les itinéraires de promenade et de randonnées pédestres sur la commune,

5) Modification du règlement intérieur de l'ALSH

Mr le Maire explique que la commission enfance a apporté des modifications sur le règlement intérieur pour le périscolaire, et laisse la parole à Madame HAGNIER, Ajointe à l'enfance.

Madame HAGNIER, explique que la commission enfance a apporté des modifications sur le côté rédactionnel du règlement et modifié le personnel encadrant suite à l'arrêt à la convention avec l'IFAC.

Mr le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur.

6) Questions diverses

Christian COLLEU informe que les travaux concernant la voie douce commenceront début juin et devront se terminer à la mi-juillet. L'éclairage sera fait car nous avons eu des subventions supplémentaires (109 000 € de subvention pour 140 000 € de travaux).

Frédéric FARÉ indique avoir reçu un courrier de IDF Mobilité qui propose de mettre en location des vélos à assistance électrique comme une concession au service public. André BRAUD se propose pour étudier le projet.

Frédéric FARÉ indique qu'il a reçu un courrier d'un éleveur qui propose de la vente au détail de sa production sur la commune, il peut être accompagné d'un maraicher, il reste à définir l'emplacement et le jour.

Christian COLLEU indique qu'il souhaiterait faire la mise aux normes de l'accessibilité handicapés devant l'abri de bus face à la mairie.

Patrice COUËDON informe le conseil municipal de l'état des travaux sur les bâtiments de la commune.

Séance levée à 21h10.